

Montreuil, le 11 septembre 2019


**ACTION INTERPROFESSIONNELLE
DU 24.09.2019**

NOUS POUVONS FAIRE AUTREMENT !

Les stratégies gouvernementales portent la remise en cause globale et profonde des droits collectifs. Celles-ci ne servent que les intérêts partisans de quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

Ce qui est vrai pour la réforme des retraites l'est aussi s'agissant de la réforme du ferroviaire.

Pourtant, d'autres solutions existent.

Le projet Macronien vise à en finir avec le système de retraite intergénérationnel et par répartition avec, à terme, la mise en œuvre d'un système par points, inégalitaire et aléatoire. Les cheminots sont évidemment concernés par cette réforme.

RETRAITES : LE SYSTÈME ACTUEL EST VIABLE, POURQUOI EN CHANGER ?

Notre système actuel par répartition doit, certes, être amélioré mais à qui fera-t-on croire que ce qui a été créé à la Libération dans un pays ravagé et ruiné par la guerre devrait se traduire, aujourd'hui, par une régression sociale dans une des plus grandes puissances économiques du monde ? Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses ! L'argent existe !

CE QUE NOUS POUVONS ET DEVONS GAGNER

- **Développer l'emploi stable et qualifié** : le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) estime que la baisse du taux de chômage à 7,4 % à l'horizon 2022 permettrait de dégager des ressources à hauteur de 0,4 point de PIB (**près de 10 milliards d'euros**). Un véritable retour au plein emploi à terme (3 % de chômage) permettrait de dégager des ressources encore plus importantes.
- **Augmenter les salaires** : une augmentation des salaires de 3,5 % dégagerait immédiatement **6,5 milliards d'euros** pour financer les retraites.
- **L'égalité salariale femmes/hommes** rapporterait **5,5 milliards d'euros** (source CNAV).

+ 10 Mds



+ 6,5 Mds



+ 5,5 Mds



STOPPER LES EXONÉRATIONS, SOUMETTRE À COTISATIONS SOCIALES

Les lois de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 et 2019 ont augmenté massivement les exonérations de cotisations sociales (suppression des cotisations salariales assurance maladie et assurance chômage, exonération des heures supplémentaires, transformation du CICE en exonération de cotisations sociales, etc).

La suppression de ces exonérations permettrait de dégager près de **20 milliards d'euros** pour financer les retraites.

Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait **10 milliards d'euros**, qui pourraient être affectés aux retraites.

+ 20 Mds



+ 10 Mds



IL EST DONC POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT ! C'EST UN CHOIX POLITIQUE QUE NOUS DEVONS IMPOSER PAR LA MOBILISATION !



RÉFORME SNCF : POURQUOI NOUS POUVONS FAIRE AUTREMENT ?

Le président sortant de la SNCF communique sur les chiffres record de fréquentation de la période estivale ! Pourquoi déstructurer l'Entreprise Publique, casser le Statut de ses salariés et ouvrir à la concurrence quand les résultats sont au rendez-vous ? Le Statut d'EPIC et celui des cheminots ne sont pas un frein au fonctionnement de la SNCF ni à son développement.

Par contre, la casse de l'emploi cheminot, le recours massif à la sous-traitance, la gestion par activités et par produits, le rabougrissement de l'offre ferroviaire par la fermeture massive des guichets, de certaines gares, voire de certaines lignes, sont autant de choix au passif du président sortant qui empêchent de répondre totalement aux attentes des usagers et plus largement des populations.

• EMPLOI

La CGT a été reçue en DCI le 4 septembre dernier. Le bilan emploi parle de lui-même.

A fin juin, 1 800 recrutements ont été réalisés dans le GPF pour une prévision de 4 200 à 4 500 recrutements en 2019. La trajectoire emploi se dégrade au-delà de ce qui était prévu budgétairement : la direction a atteint en 8 mois ce qui était prévu sur l'année. Si la direction continue à ce rythme, nous atteindrons les 3 600 suppressions à fin 2019.

Les leviers pour recruter existent, contrairement à ce que dit la direction. Par ailleurs, 3 000 à 4 000 cheminots sont aujourd'hui placés dans les EIM et donc sans poste.

LA CGT EXIGE

une campagne de recrutements et de régularisations immédiate au Statut et l'attribution de postes aux cheminots placés dans les EIM, en fonction de leur profil, de leur métier d'origine, de leur qualification.

• SOUS TRAITANCE/EXTERNALISATION

Le tribunal de Bobigny a condamné la SNCF à consulter les instances représentatives du personnel concernant la mise en œuvre des chantiers sous-traités. La direction doit stopper toute mise en œuvre de chantiers de ce type sous peine d'une astreinte de 500 euros par jour depuis le 5 septembre 2019 en cas de non-exécution de l'ordonnance.

La direction ignore ce jugement et continue de tracer sa feuille de route !

La CGT exige le respect de cette ordonnance et appelle ses équipes à constater tout manquement à celle-ci, afin d'envisager les suites que nous jugerons utiles.

LA CGT EXIGE

la ré-internalisation des charges sous-traitées, dans tous les domaines de l'entreprise dès lors que le savoir-faire existe en interne. Pourquoi faire faire quand on sait faire ? La sous-traitance représente un surcoût de 10 à 15 % totalement assumé par la direction. STOP !

• FERMETURE GUICHETS, GARES, LIGNES

Le renoncement de la direction SNCF et du Gouvernement à assurer un service public ferroviaire pour tous et en tous points du territoire se traduit par un recul sans précédent de l'offre ferroviaire, notamment en proximité.

La réforme de 2018 vient accentuer ce phénomène. Devons-nous accepter sans broncher le dépeçage de nos gares et de nos lignes, le dynamitage en règle du FRET SNCF, la disparition du « train des primeurs », de l'auto train, des trains de nuit, des liaisons Intercités alors même que les besoins de transport, tant voyageurs que marchandises, s'accroissent face aux enjeux climatiques et environnementaux qui nous concernent tous ?

LA CGT RÉAFFIRME

que la réforme ferroviaire de 2018 vise à en finir avec le train public, qu'elle ne répond pas aux attentes des populations. Elle ne sert que le dogme ultra libéral qui consiste à casser les services publics, les conditions sociales des salariés, la notion d'égalité de traitement et de cohésion sur le territoire national.

AVENIR DE NOS RETRAITES, DE LA SNCF : NOUS POUVONS FAIRE AUTREMENT !

Commençons dès le 24 septembre prochain en participant massivement aux grèves et aux manifestations interprofessionnelles !

Un préavis national sera déposé par la Fédération CGT des Cheminots.

